



Le Jura Libre n° 2907 du jeudi 5 mars 2015

Editorial

Laurent Girardin

L'illusion du +

Le canton de Berne a ratissé large pour présenter, il y a une quinzaine de jours, le contenu du rapport final de sa Chancellerie d'État à propos du développement du statut particulier du Jura méridional.

Au terme d'une cérémonie où l'on avait déployé faste et appareil, ce ne furent pas moins de sept orateurs qui s'épanchèrent en autosatisfaction : les conseillers d'État Philippe Perrenoud et Bernhard Pulver, le vice-chancelier Michel Walthert, le président de la section institutions du CJB Walter von Kaenel, le président du CJB Willy Sunier, le maire de Bienne Erich Fehr et la présidente du Conseil des affaires francophones du district de Bienne Pierrette Berger-Hirschi.

Il faut dire que ce rapport final de 43 pages intitulé « statu quo + » était tellement insignifiant, en termes de pouvoir décisionnel pour le Jura-Sud, qu'il a bien fallu trouver la parade pour lui donner une apparence flatteuse.

Ce document, dont le contenu reste à mettre en œuvre, n'apporte que des améliorations purement fonctionnelles, organisationnelles et procédurales. Dans ce sens, il n'aura jamais aussi bien porté son nom de « statu quo » qu'aujourd'hui (fût-il affublé d'un « + »).

Baigné dans un triomphalisme crédule, Walter von Kaenel a loué l'action du groupe de travail qu'il a présidé et qui a présenté ce rapport final. Il faut avouer que nous avons été beaucoup amusés de voir le directeur d'une prestigieuse société horlogère de la région pavoiser de la sorte. S'il avait été nanti d'une compétence égale à celle du CJB pour diriger son entreprise, il n'aurait assurément pu l'emmener là où elle se trouve...

Moins fanfaronnant, Bernhard Pulver a déclaré : « Ce statu quo+ n'est certes pas révolutionnaire, mais il répond à ce qu'ont souhaité plus de 70% des Jurassiens du sud le 24 novembre 2013 ». Et en ce sens, nous ne pouvons malheureusement que lui donner raison : en terme de développement futur, ce projet de « statu quo + » ne se situe en définitive qu'au niveau des ambitions quasiment inexistantes d'une région et d'une majeure partie de ses représentants.

La démonstration d'esbroufe étant désormais consommée, nous sommes impatients de voir la réaction prochaine qu'aura le Grand Conseil, dont une majorité devra être convaincue par les maigres adaptations qui pourraient découler de ce projet. Les autres régions du canton vont-elles considérer que ce statut particulier « amélioré » crée des inégalités de traitement et s'y opposer ? La récente décision du plus grand parti politique cantonal de ne pas accorder de strapontin à un représentant francophone pour les prochaines élections fédérales n'augure rien de bon.

Enfin, comme l'a souligné le maire de Moutier Maxime Zuber, « ceux qui attendaient un renforcement politique resteront sur leur faim. Une conclusion que ne manqueront pas de tirer de nombreux Prévôtois. »